

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Comité Syndical

Séance du 11 octobre 2022

REACTUALISATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE

Délibération n° 2022/42

Nombre de délégués		Le mardi 11 Octobre 2022 à 9h30, le Comité Syndical de l'EPTB Gardons s'est réuni en séance ordinaire à Cassagnoles, en la salle du Foyer, suite à la convocation du Comité Syndical en date du 29 septembre 2022.
En exercice	31	
Présents	21	
Votants	24	

Etaient présents (votants) :

M. Max ROUSTAN (Alès Agglomération), M. Jacques PEPIN (Alès Agglomération), M. Sylvain ANDRE (Alès Agglomération), M. Thierry JACOT (Alès Agglomération), M. Frédéric GRAS (Alès Agglomération), M. Jean-Charles BENEZET (Alès Agglomération), Mme Méryl DEBIERRE (Alès Agglomération), M. Bernard CLEMENT (Nîmes Métropole), M. Patrick DE GONZAGA (Nîmes Métropole), M. Jean-Claude MAZAUDIER (Nîmes Métropole), M. Daniel VOLEON (Nîmes Métropole), M. Dominique VINCENT (CC du Pays d'Uzès), M. Frédéric SALLE LAGARDE (CC du Pays d'Uzès), M. Bernard BARBERI (CC du Pays d'Uzès), M. Nicolas CARTAILLER (CC du Pont du Gard), M. Jacques DAUTHEVILLE (CC Piémont Cévenol), M. David FURESTIER (CC Piémont Cévenol), M. François ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes), M. Pierre PRADILLE (CC Causse Aigoual Cévennes), M. Pascal MARCHELIDON (CC des Cévennes au Mont Lozère), M. Xavier MOINE BRESSAND (CC du Pays de Sommières).

Absents représentés (votants) :

Mme Geneviève BLANC (Alès Agglomération) représentée par M. François ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes) ;
M. Joachim VALLESPI (CC du Pont du Gard) représenté par Mme Méryl DEBIERRE (Alès Agglomération) ;
M. Jean-Claude ROUILLON (Alès Agglomération) représenté par M. Max ROUSTAN (Alès Agglomération).

Délégués présents sans voix délibérative :

M. Jean-François BERTIER (Nîmes Métropole), M. Michel RUAS (Alès Agglomération), M. Jean-Jacques VIDAL (Alès Agglomération),

Autres personnes présentes

M. GEORGES, Mme MOULIN, Mme FATALIVIA, M. RETAILLEAU (EPTB Gardons), M. Vincent RAVEL (Alès Agglomération).

Le Président demande à Mme DEBIERRE, Première Vice-Présidente, de présenter ce point.

L'EPTB Gardons a engagé une phase préparatoire à la réalisation d'un plan d'actions pour mettre en œuvre sa stratégie de communication (cf point n°5). Le plan d'actions sera présenté lors de la prochaine séance du Comité Syndical en décembre.

Il ressort du diagnostic de la communication de l'EPTB Gardons un besoin de réactualisation de la charte graphique. Si cette dernière est déjà très satisfaisante, elle mérite toutefois de disposer de plus de variétés et d'être mieux formalisée. La réactualisation de la charte graphique apparaît comme un élément indispensable pour plusieurs évolutions de notre communication :

le renforcement de notre identité visuelle visant à développer une communication plus identitaire,

- ➡ l'utilisation de la forme au service du fond avec un graphisme aéré et rythmé pour une communication plus accessible.

Plusieurs actions que nous allons lancer dans le plan d'actions feront appel à la charte graphique comme référence (par exemple refonte du site internet, évolution du journal, nouveaux supports...). Afin de ne pas perdre de temps dans la mise en œuvre du futur plan d'actions, nous proposons d'anticiper les actions avec la réactualisation de la charte graphique. Le principe étant que la charte soit réactualisée lorsque nous lancerons début 2023 les premières actions la mobilisant.

Le principe de travail est de conserver notre identité visuelle tout en la faisant évoluer avec :

- ➡ la création d'une phrase courte qui nous caractérise (baseline) à adosser à notre logo, réaliser plusieurs versions de ce dernier et définir les règles de son utilisation,
- ➡ Développer la palette typographique et colorimétrique,
- ➡ Faire évoluer les éléments graphiques et les règles d'utilisation en conservant les marqueurs forts et esthétiques (vaguelette, cailloux,...) et en développant d'autres éléments, notamment des pictogrammes thématiques (inondation, quantité d'eau, qualité de l'eau, milieux aquatique, gouvernance),
- ➡ Définir des modèles graphiques à partir de cette nouvelle charte : présentation power point, panneaux de chantier, cartons d'invitation, mail travaux équipe verte, convention de travaux...

Cette action est évaluée à 6 000 €HT soit 8 400 €TTC. Elle sera proposée dans l'opération 176COMM « Communication et sensibilisation – Stratégie, outils, milieux aquatiques - 2022 – 2023 », qui est financée à 80% (70% Agence de l'eau et 10% Région). Si les financeurs ne retiennent pas ce projet dans l'opération financée, n'étant pas mentionné explicitement, il sera pris en charge à 100% par l'EPTB Gardons.

**Après en avoir délibéré,
L'assemblée, à l'unanimité,**

- ➡ APPROUVE le lancement de la réactualisation de la charte graphique dans les conditions détaillées ci-avant.
- ➡ DONNE MANDAT au Président, conformément à l'article L5211-10 du CGCT, pour signer toutes les pièces, courriers, actes, conventions et documents nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement de cette décision, ainsi que leurs éventuelles modifications.

**Le secrétaire de séance
La Première Vice-Présidente**

Signé électroniquement par
MERYL DEBIERRE

Le 30 octobre 2022

Mme Méryl DEBIERRE

Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,



Le Président

Signé électroniquement par
le Président
le 21 octobre 2022

M. Max ROUSTAN



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : EPTB GARDON (30)

Utilisateur : MOULIN Françoise

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DE_2022_42
Date de la décision :	2022-10-11 00:00:00+02
Objet :	ACTUALISATION CHARTE GRAPHIQUE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	030-253002711-20221011-DE_2022_42-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
030-253002711-20221011-DE_2022_42-DE-1-1_0.xml	text/xml	853
Nom original :		
2022_42_ACTUALISATION CHARTE GRAPHIQUE.pdf	application/pdf	314474
Nom métier :		
99_DE-030-253002711-20221011-DE_2022_42-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	314474

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 octobre 2022 à 17h54min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 octobre 2022 à 17h54min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 octobre 2022 à 17h55min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 octobre 2022 à 17h55min06s	Reçu par le MI le 2022-10-31